

Procès verbal du conseil d'école du 22 juin 2010

Présents :

- Mmes ROBINET, TAHTACI, BERTIN, MILLET, PELTE et GOLFOUSE pour les représentants des parents d'élèves,
- Mmes FERNANDES et MOUGENOT pour la mairie,
- Mmes TRIBOUT, CHRISTMANN, BOTTE et M. DENNY pour les enseignants

Excusées : Mmes BOURGERY et CLEMENT et Melle MARCHAL

1) Vote du procès verbal du précédent conseil d'école

Adopté à l'unanimité

2) Effectifs, répartition, horaires, équipe enseignante, APE

a. Effectifs pour la rentrée prochaine

PS : 9	<u>Soit la répartition suivante :</u> PS-MS : 28 élèves GS-CP : 24 élèves CE1-CE2 : 23 élèves CM1-CM2 : 26 élèves
MS : 19	
GS : 11	
CP : 13	
CE1 : 12	
CE2 : 11	
CM1 : 9	
CM2 : 17	

Soit un effectif total de 101 élèves.

b. Les horaires de classe restent inchangés soit 8h30 -11h30 et 13h45 – 16h45.

c. Les horaires d'APE également soit 13h05 – 13h35 4 fois par semaine.

d. L'équipe enseignante reste la même avec une décharge d'une journée pour le directeur.

3) Evaluations CE1

Mr DENNY présente les résultats des évaluations nationales CE1 qui se sont déroulés en mai.

Nombre d'élèves passant les évaluations : 11

Pourcentage de réussite	Moins de 33%	De 33 à 50 %	De 50 à 66 %	Plus de 66%
Français	0	1	3	7
Mathématiques	0	4	2	5

-33% : acquis très fragiles ; 33 à 50 % acquis encore fragiles à consolider ; 50 à 66 % bons acquis à développer ; + 66 % acquis très solides.

Lors du dernier procès verbal, nous donnions les résultats des évaluations CM2 de l'école.

Voici les résultats **nationaux** des évaluations CM2 :

Pourcentage de réussite	Moins de 33%	De 33 à 50 %	De 50 à 66 %	Plus de 66%
Français	7 %	20%	30%	43%
Mathématiques	13%	20%	32%	35%

4) Mi temps ATSEM et CUI

Actuellement Mme FERRACO occupe le poste d'ATSEM dans la classe des PS et MS.

Une demande est en cours de traitement à la mairie pour obtenir un second poste à mi temps afin d'intervenir dans la classe des MS et CP.

La marie propose l'embauche d'une personne en contrat unique d'insertion (CUI) qui serait financée à 90% par l'état.

Mr DENNY précise qu'il a effectué un recensement dans les autres écoles de la circonscription et qu'en moyenne, on retrouve une ATSEM pour 25 élèves de maternelle. Actuellement on recense 43 élèves en maternelle à VITERNE.

5) Bilan de la kermesse

Les bénéfices de la kermesse s'élèvent à 546,48 euros (258,98 pour le repas et 287,50 euros pour la kermesse).

Des suggestions sont proposées pour améliorer les bénéfices les années suivantes :

- ☞ Faire payer les boissons et crêpes en dehors de la carte
- ☞ Donner un seul cadeau par carte remplie afin de diminuer l'achat de lot (ceux-ci ont représentés un budget de 188,90 euros cette année)
- ☞ Rechercher tout au long de l'année des lots dans les grandes enseignes

Rappel : ses bénéfices ont vocation à développer les sorties pédagogiques des enfants.

Mme BERTIN doit faire parvenir à Mr DENNY les photographies prises sur le stand de maquillage afin qu'elles soient insérées au site Internet de l'école.

Cette année encore, ce moment convivial s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui se sont investies cette année dans la préparation du repas, la mise en place et la tenue des stands.

6) Rythme scolaire

Mr DENNY nous informe qu'une commission nationale s'est prononcée en faveur de la mise en place de cours le mercredi matin avec une diminution des vacances d'été. L'objectif étant d'obtenir des journées de classe moins denses et de favoriser la pratique d'activités sportives l'après midi.

Aucun changement n'est toutefois envisageable avant 2014.

Il faut savoir que la France est le pays où le volume horaire des cours est le plus important alors que le nombre de journée d'école est le plus faible.

Le coût des activités périscolaires *pourrait* être à la charge des collectivités locales.

7) USEP et financement

L'école adhère à l'USEP en cotisant 3.90 euros par enfant. Cette cotisation est subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 2 euros par enfant.

Le Conseil Général subventionne également les frais de transport liés aux manifestations de l'USEP à hauteur de 40 à 50 %. Mais depuis 2 ans les écoles n'ont perçu aucune subvention.

L'organisation de cette association s'est dégradée : les informations circulent mal et sont surtout tardives : il est parfois difficile de s'organiser notamment pour trouver des parents accompagnateurs. Mme Christmann a d'ores et déjà décidé de ne pas faire adhérer sa classe à la rentrée prochaine.

Le principe de cette association est intéressant et a pour but de faire découvrir l'Education Physique et Sportive à nos enfants, mais son organisation a vraiment failli cette année.

Une réunion est prévue à la rentrée, nous devrions en savoir davantage.

8) EVS

Le renouvellement du contrat de Melle BOISSIER est acté pour l'année 2010-2011. Elle interviendra auprès d'une élève de moyenne section.

9) Stage de remédiation

Ce stage est destiné à 4 ou 6 élèves de CM1/CM2 qui ont des difficultés en français ou/et en mathématique.

Une demande a été faite à l'académie par Melle TRIBOUT afin d'effectuer ce stage la dernière semaine d'août. L'école est en attente de la réponse de l'Inspection Académique.